

Formation Incendie - Manipulation extincteurs et évacuation



CDC N°INC 001/2

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Pré- venir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours
- Procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité

Public :	Travailleurs désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que : intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des personnes en situation de handicap, alerte des secours
Pré requis :	
Durée :	1 journée (7 heures) – 10 personnes maxi par groupe
Moyens pédagogiques :	Salle de formation et moyens audiovisuels (vidéo projecteur, vidéos) Extincteurs à eau et CO2, générateur de flamme avec bouteille de gaz, etc. Exercices théoriques illustrés par des études de cas Documents remis : attestation de formation
Modalités de suivi et d'évaluation :	Méthode participative Exercices pratiques après la partie théorique
Evaluation :	Grille d'évaluation à l'issue de la formation

PROGRAMME :

PARTIE THEORIE

- 1/ La réglementation
- 2/ L'organisation de la sécurité incendie (matérielle et humaine)
- 3/ L'incendie : naissance et propagation
 - Définition de l'incendie / Le triangle du feu
 - Les différents modes de propagation
- 4/ Causes des incendies: les causes naturelles, énergétiques, humaines
- 5/ Conséquences des incendies : sociales et juridiques, sur l'environnement, financières
- 6/ Les classes de feu
- 7/ Les différents agents extincteurs
- 8/ Les différents extincteurs : principe et fonctionnement
- 9/L'attaque d'un incendie

PARTIE PRATIQUE

- 1/ Visite du site (sorties d'évacuation, balisage, point de rassemblement, etc.) : faire prendre conscience des moyens d'extinction et de prévention mis à disposition dans l'établissement.
- 2/ Mise en place de scénario sur l'organisation de l'évacuation
 - L'organisation de l'évacuation
 - L'alarme et l'alerte
 - L'encadrement et le responsable de l'évacuation
 - Guide et serre-file
 - La panique et le sur accident
 - Le point de rassemblement
 - La mise en sécurité du public
 - Les plans
- 3/ Mise en situation lors d'une évacuation ou visite de l'établissement (en accord avec l'employeur)
- 3/ Cas concrets sur différentes situations avec manipulation des extincteurs sur feux simulés (écran, poubelle, armoire électrique, etc.).

